



Campagne Agricole : 2017 / 2018

Mois de : Mai 2018

Période : du 21 au 26.05.2018

1. Situation actuelle :

1.1 Situation climatique du : 13 au 19.05.2018

➤ **Températures (°C):**

Régions	Ouest			Centre			Est		
	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy Min.	T° moy. Max.	T° Moy
Littoral	13.7	21.4	17.5	12.3	20.9	16.6	13.1	21.2	17.1
Sublittoral	10.3	23.6	17	10.4	20.2	15.3	10.4	24	17.2
Hauts plateaux	12	23.2	17.6	11.3	21.6	16.5	8.9	21.3	15.1

Observations : Les températures moyennes ont été **en baisse** (écart de 01 à 06°C) sur l'ensemble des régions, par rapport aux normales saisonnières.

Avec : Littoral : minima : 10 à 14°C

maxima : 20 à 24°C

Hauts plateaux : minima : 09 à 12°C

maxima : 21 à 23°C

➤ **Pluviométrie (mm) :**

Régions	Ouest	Centre	Est
Littoral	03-23	13-18	03-29
Sub Littoral	06-20	04-25	05 (Guelma)
Hauts Plateaux	00-27	08-21	07-50

Impacts agrométéorologiques de la décade :

- Evapotranspiration en baisse ;
- Manifestation des mauvaises herbes et des maladies cryptogamiques sur l'ensemble des régions ;
- Verse des céréales ;
- Pourriture et dépréciation de la qualité gustative des fruits en maturité ;
- Chute des fleurs et des fruits noués ;
- Ralentissement de la croissance végétative.

- **Prévisions :**

Lundi 21 mai 2018

Régions Ouest (littoral, intérieur et les Hauts plateaux): Bancs de brume avec quelques nuages bas en début de matinée près des côtes et dans les vallées, puis dégagé à peu nuageux le reste de la journée. Souvent nuageux sur l'intérieur et les Hauts plateaux avec développement de cellules orageuses engendrant des averses orageuses localement assez marquées sur les wilayas de Nâama, El Bayadh et le Sud de Tiaret.

*A noter, quelques chutes de grêle seront attendues sur les Hauts plateaux. Les vents seront variables à Nord-Est 15/25 km/h. Rafales de vents sous orages.

Régions Centre (littoral, intérieur et les Hauts plateaux): Localement brumeux en début de matinée avec nuages bas près des côtes et dans les vallées puis prédominance d'éclaircies sur quelques passages nuageux. Temps devenant de plus en plus nuageux sur l'intérieur et les Hauts plateaux avec développement de cellules orageuses engendrant des averses orageuses localement assez marquées sur les wilayas de Laghouat et Djelfa à partir de l'après-midi puis sur la wilaya de M'sila en fin d'après-midi et soirée.

*A noter, des chutes de grêle seront attendues sur les Hauts plateaux. Les vents seront variables à Nord-Est 15/25 km/h. Rafales de vents sous orages.

Régions Est (littoral, intérieur, Hauts plateaux et les Aurès): Nuages bas assez denses en matinée avec quelques pluies probables puis des passages nuageux le reste de la journée. Des développements orageux sur l'intérieur, les Hauts plateaux et les Aurès occasionnant localement des averses orageuses. Les vents seront variables à Nord-Ouest 15/25 km/h. Rafales de vents sous orages.

Du Bécharois vers le Nord Sahara et le Nord Oasis: Passages nuageux avec des pluies orageuses localement assez marquées notamment vers la région de Béchar. Les vents seront variables dépressionnaires 20/30 km/h. Rafales de vents sous orages.

Le Sahara central et de l'extrême Sud vers le Sahara oriental: Temps souvent voilé avec développement de foyers orageux isolés engendrant quelques pluies notamment vers le Sahara central et du Hoggar/Tassili vers le Sahara oriental. Les vents seront de Sud-Ouest 30/40 km/h sur le Sahara central avec soulèvements de sable locaux. Ils seront variables à Sud-Ouest 20/30 km/h parfois 40 km/h sur le Sahara oriental avec quelques soulèvement de sable en fin d'après-midi/soirée, et variables à Nord-Ouest 20/30 km/h sur l'extrême Sud.

Les autres régions sahariennes: Temps dégagé à partiellement voilé. Les vents seront de secteur Ouest 30/40 km/h sur la région de Tindouf et la Saoura avec soulèvements de sable locaux.

Du mardi 22 au jeudi 24 mai 2018

Régions Nord

Le mardi 22 mai 2018

Régions Ouest et Centre: Après dissipation de brumes locales matinales près des côtes et dans les vallées, le temps sera généralement dégagé. Quelques formations cumuliformes sur les Hauts plateaux du Centre durant l'après-midi/soirée.

Régions Est: Bancs de brume et/ou de brouillard près des côtes et dans les vallées en matinée puis quelques passages nuageux avec pluies éparées.

Temps souvent nuageux sur l'intérieur, les Hauts plateaux et les Aurès avec des pluies parfois sous forme d'averses orageuses et localement assez marquées, s'améliorant en soirée.

Les températures maximales: régions côtières: entre 20°C et 24°C du Centre vers l'Ouest et entre 18°C et 20°C sur l'est. **Vers l'intérieur, les Hauts plateaux et les Aurès:** entre 22°C et 27°C sur l'Ouest et le Centre et entre 20°C et 24°C sur l'Est. **Les vents** seront faibles.

Le mercredi 23 et le jeudi 24 mai 2018: Excepté quelques bancs de brume près des côtes est durant la matinée du mercredi et près des côtes Ouest durant la matinée du jeudi, le temps sera généralement dégagé. Quelques formations cumuliformes sur les Hauts plateaux du Centre et est et les Aurès durant les après-midi.

Les températures maximales: Régions côtières: entre 25°C et 29°C du Centre vers l'Ouest et entre 20°C et 22°C sur l'est le mercredi. Entre 20°C et 24°C sur l'Ouest et entre 24°C et 30°C sur le Centre et l'Est le jeudi. **Vers l'intérieur, les Hauts plateaux et les Aurès:** entre 28°C et 34°C sur l'Ouest et le Centre et entre 24°C et 27°C sur l'est avec une hausse le jeudi. **Les vents** seront faibles à modérés, parfois assez forts sur les Hauts plateaux de l'Ouest.

Régions Sud

Du Bécharois vers le Nord Sahara: Excepté des formations nuageuses durant l'après-midi/soirée du mardi avec développement de quelques foyers orageux isolés, le temps sera généralement dégagé durant le reste de la validité.

De l'extrême Sud vers le Hoggar/Tassili et le Sahara Oriental: Temps souvent voilé et pré-orageux durant toute la validité. Temps généralement dégagé sur les autres régions.

Les températures maximales:

La région de Béchar, le Nord Sahara et les oasis: entre 28°C et 36°C. **Sur les autres régions sahariennes :** entre 36°C et 42°C, atteignant 44°C sur l'extrême Sud.

Les vents seront généralement modérés à localement assez forts avec soulèvements de sable notamment sur le Nord Sahara, les oasis et l'extrême Sud.

Impacts agrométéorologiques prévisionnels :

- Légère hausse de l'évapotranspiration ;
- Persistance des conditions favorables pour le développement des mauvaises herbes, des maladies cryptogamiques et des ravageurs.
- Risque de chute des fleurs et des fruits noués à cause de la grêle.

1.2- Stade et comportement de la végétation:

1.2.1-Arboriculture:

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Agrumes	Centre	Début grossissement à grossissement	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Oliviers	Centre	Floraison à nouaison	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Rosacées à pépins Pommier Poirier	Centre	Nouaison à véraison	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Rosacées à noyaux Pêcher Amandier Abricotier Prunier Cerisier	Centre	Début grossissement à maturité	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Vigne	Centre	Grappes séparées à développement des baies	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	

1.2.3-Grandes cultures:

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Blé	Centre	Remplissage du grain	Floraison à début remplissage du grain	-
	Est	//	//	
	Ouest	//	//	
Orge et Avoine	Centre	Laiteux	Epiaison à floraison	-
	Est	Laiteux	Remplissage du grain	
	Ouest	Laiteux-pâteux	Remplissage du grain - laiteux	
Légumineuse alimentaire	Centre	Formation des gousses	Formation des gousses	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	//	

1.2.4-Région Sud:

Spéculations	Régions	Stade phénologique	Observations
<u>Palmier Dattier</u>	Biskra	Pollinisation à nouaison	-
	Ouargla	Loulou	
	El Oued	Nouaison	

1.3- Recommandations techniques :

1.3.1-Arboriculture :

Spécifications	Risques	Recommandations	Observations
<u>Agrumes</u>	Gombose Mineuse Aleurode Pucerons Cochenilles	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance et traitement contre risques ; • Poursuite récolte des variétés tardives; • Greffage en écusson ; • Chaulage des troncs ; • Suppression des gourmands ; • Confection des cuvettes ; • Début irrigation selon nécessité. 	Respect du DAR.
<u>Oliviers</u>	Tavelure Psylle Tuberculose Teigne	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance et traitement contre risques ; • Irrigation des olives de table selon nécessité. 	
<u>Vigne</u>	Mildiou Oïdium Altise	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance et traitement préventif contre risque ; • Taille en vert. 	Disage contre les mauvaises herbes.
<u>Rosacées à pépins</u> Pommier Poirier	Psylle Pucerons Carpocapse Altise Tavelure	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance et traitement contre risques ; • Fertilisation azoté (2^{ème} apport) ; • Eclaircissage des fruits. 	Désherbage autour des arbres.
<u>Rosacées à noyaux</u>	Moniliose Pucerons Capnode	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance et traitement contre risques ; • Fertilisation azoté (2^{ème} apport) ; • Eclaircissage des fruits ; • Capnodage et traitement de la larve ; • Poursuite récolte des pêches, abricots, cerises précoces. 	

1.3.2-Cultures maraichères :

Spécifications	Risques	Recommandations	Observations
Culture sous serre	Mineuse Aleurode Alternaria Thrips Pucerons Botrytis Mildiou	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance et traitement contre risques ; • Respect des mesures prophylactiques ; • Désherbage ; • Fertiigation. 	Respect du DAR.

1.3.3-Grandes cultures :

Spécifications	Risques	Recommandations	Observations
Céréales Orge et Avoine	Oïdium Septoriose Tache auréolée Rouille jaune Rouille brune punaise Pucerons Criocères	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance et traitement des parcelles pour une intervention éventuelle contre risque. 	

1.3.4-Phoeniculture :

Spécifications	Risques	Recommandations	Observations
Palmier Dattier	Pourriture des spathes Pourriture du cœur (Bayoud) Boufaroua	<ul style="list-style-type: none"> Entretien des palmeraies (désherbage, taille des palmes sèches, curage des drains) ; Traitement contre risques. 	-

1.3.5-Production animale:

Filières	Recommandations
Apiculture	<ul style="list-style-type: none"> Lutte contre les ravageurs; Déplacement des ruches vers les montagnes et les vergers; Contrôler les entrées des ruches et noter toutes anomalies (mortalité, faiblesse de colonies, morbidité...etc.) ; Elevages des reines pour les régions littorales ; Production de la gelée royale à partir de l'élevage royale ; Orienter les ruches vers l'Ouest. Transhumance sur oranger avec pose des hausses pour les colonies fortes. Séparation des reines et récolte du pollen; Nourrisement massif des colonies à raison de 1L par ruche (possédant 6 cadres occupés par les abeilles) pour élevage des reines et essaimage artificiel; Lutter contre l'humidité en s'assurant que les toits des ruches soient étanches et bien fixés et en fauchant l'herbe sous et devant l'entrée des ruches pour une circulation libre de l'air ;
Aviculture	<ul style="list-style-type: none"> Procéder toujours à un nettoyage du bâtiment d'élevage à chaque renouvellement de la bande ; Respect du vide sanitaire après le départ des volailles ; Campagne de vaccination en cours; Faire contrôler l'efficacité de la désinfection en faisant appel au vétérinaire ; Procéder à la dératisation autour les bâtiments d'élevage et boucher ou réparer tous les trous et les orifices décelés dans la structure ; Surveiller le cheptel aviaire et détecté tout les symptômes respiratoires. Entreposer les sacs d'aliment dans de bonnes conditions, notamment à l'abri des intempéries et des rongeurs; Ramasser systématiquement les animaux morts dans le poulailler plusieurs fois par jour et les éliminer convenablement. Il est important d'empêcher les animaux et les oiseaux sauvages d'entrer en contact avec les cadavres et établir un protocole convenable d'élimination des carcasses avec le vétérinaire;
Ruminants	<ul style="list-style-type: none"> Avoir un registre des interventions fait par le vétérinaire au niveau de l'étable; Surveiller particulièrement l'état sanitaire des animaux et détecter tous symptômes respiratoires ; Assurer une alimentation équilibrée et énergétique, pour les ovins (fourrages-orges) et pour les bovins (fourrages-concentré) ; Ne pas introduire de nouveaux animaux au niveau de l'exploitation sans l'avis du vétérinaire; Mettre en place des pédiluves à l'entrée des étables; Déclaration obligatoire au vétérinaire en cas de mort d'un animal; Procéder à la dératisation autour des bâtiments d'élevage ; Poursuite de la campagne de vaccination contre la clavelée, la fièvre aphteuse et la rage.

N° 36	Régions	Stations	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Du 01 au 19/05/18	Du 13 au 19/05/18	Cumul de pluies du 01/09/17 au 19/05/18
01	QUEST												
	Littoral	Ghazaouet	00	16	30	38	57	25	71	90	09	09	336
		Béni Saf	02	17	26	41	75	46	70	61	14	03	352
		Oran	03	09	60	48	62	84	109	44	31	23	450
		Arzew	07	11	69	28	33	56	72	26	17	14	319
		Mostaganem	11	27	49	41	66	47	106	27	14	13	388
	Sub Littoral	Maghnia	03	18	26	33	45	30	95	95	22	15	367
		Tlemcen (Aero)	00	16	20	21	40	30	80	81	12	09	300
		Mascara	00	25	20	49	62	32	113	52	20	06	373
		S.B.Abbès	00	31	20	29	48	25	102	45	33	20	333
		Relizane	11	08	40	42	29	25	108	41	20	20	324
	H. Plateaux	Saida	00	23	02	64	35	22	95	47	40	06	328
		El Kheiter	ND	05	06	ND	08	10	26	32	ND	ND	92
		El Bayadh	05	07	10	23	17	20	*68	83	38	27	271
		Mécheria	05	11	07	08	07	26	*31	35	19	00	149
		Naama	11	03	15	06	08	23	26	38	12	00	142
		Ain Séfra	23	00	02	07	16	06	07	31	18	01	110
02	CENTRE												
	Littoral	Dar El Beida	35	17	128	133	30	64	118	104	25	18	654
		Dellys	48	59	183	138	31	139	144	90	ND	ND	845
		Ténès	46	62	95	76	42	150	99	120	13	13	703
	Sub Littoral	Médéa	36	35	87	*113	70	100	*206	192	34	25	873
		Tizi Ouzou	38	35	128	*159	31	108	187	102	17	04	805
		Bouira	21	27	87	*56	32	52	*107	105	21	12	508
		Ain Bessem	24	13	83	75	23	33	*101	131	31	09	514
		Khemis Miliana	09	39	50	76	36	47	154	92	24	23	527
		Miliana	16	37	101	139	58	117	*212	162	33	13	875
		Ain Defla	15	58	34	96	38	87	158	124	ND	ND	611
		Chlef	24	51	51	52	29	85	126	107	22	21	547
	H. Plateaux	Tiaret	03	19	22	53	25	41	*135	135	11	08	444
		Djelfa	01	20	03	22	12	21	60	78	29	21	246
		M'sila	ND	13	08	03	15	19	26	22	13	13	119
		Ksar Chellala	02	08	11	15	21	11	56	107	34	15	265
		BouSaada	02	16	03	02	10	07	20	33	14	12	107
03	EST												
	Littoral	Bejaia (Aéro)	19	38	214	142	46	137	197	67	43	13	903
		Jijel (Port)	42	87	287	255	61	235	220	82	70	29	1339
		Annaba	06	107	208	98	24	82	57	25	45	03	652
		El Kala	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
		Skikda	18	64	169	150	41	93	81	37	37	03	690
	Sub Littoral	Bouhegouf	11	ND	117	45	27	55	85	61	37	ND	438
		Guelma	11	50	155	65	36	48	84	43	53	05	545
	H. Plateaux	B.B.Arréridj	24	23	35	35	25	21	53	54	55	31	325
		Sétif	32	11	56	*48	14	23	*95	79	41	23	399
		Constantine	13	10	74	36	15	31	*93	51	44	21	367
		Mila	33	06	105	97	41	68	136	64	30	07	580
		O .E. Bouaghi	03	22	38	10	03	18	39	26	77	32	236
		Khenchela	04	52	24	22	01	39	40	49	67	25	298
		Souk Ahras	19	47	191	96	35	95	115	52	78	08	728
		Batna	05	22	26	21	00	17	*41	48	43	28	223
		Tébessa	41	49	33	09	00	30	20	27	85	50	294

N.B/ ND : Données non disponibles. / Les Données de septembre à avril (mai par décade) sont consolidées.

(*) : Epaisseurs de neiges incluses

Pluviométrie inférieure à 30 mm.

Pluviométrie entre 50 et 100 mm.

Pluviométrie entre 30 et 50 mm.

Pluviométrie supérieure à 100mm.